Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20261006-2026_58-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-six, le 6 octobre à 20h, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 1er octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.
Présents : Stéphane Riou, Gilbert Le Menn, Noémie Quéré, Jacques Le Guen, Marie-Josée Caroff, Marcel Edern, Marie-Laure Siohan, Bernard Torchen, Melinda Herry, Cyril Vourch, Morwenna Le Borgne, Marc Bodennec, Annaïg Loaëc.
Excusés : François Kerboul donnant procuration à Gilbert Le Menn, Anne-Sophie Le Goff donnant procuration à Annaïg Loaëc
Secrétaire de séance : Marie-Josée Caroff

N°2026-58

ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX DU REAMENAGEMENT DU BOURG

Dans le cadre du projet de réaménagement du bourg, la commune a lancé une consultation ayant pour objet l'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Lanhouarneau, appel d'offres en ligne du 22 juillet au 10 septembre. Les offres remises par les entreprises ont fait l'objet d'une analyse par l'équipe de maîtrise d'œuvre conformément aux critères de sélection définis dans les documents de consultation.

Le projet est divisé en plusieurs tranches, une ferme : secteur de la grand'place et 4 tranches conditionnelles :

- Rue du stade
- Place de l'église et mairie
- Rue du manoir
- Placemeur

Le coût total estimatif du projet était de 1 705 753.96 € HT (Lot 1 : 1 237 180.40 € HT, Lot 2 : 468 573.6 € HT)

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 septembre et le 6 octobre.
La commission Réaménagement de bourg s'est réunie le 1er octobre.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20261006-2026_58-DE

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution et la programmation de l'ensemble des tranches du marché, selon les modalités suivantes :

- Tranche ferme secteur Grand'place : 2026/2027
- Tranche secteur rue du stade : 2027
- Tranche secteur Placemeur : 2028
- Tranche secteur place de l'église et mairie : 2029
- Tranche rue du manoir Nord : 2030

Après avoir fait part des différentes propositions et de l'avis des commissions, il est proposé au conseil municipal d'attribuer le marché comme suit :

- **Lot 1 Terrassement – Voirie – Réseaux** : Groupement Eurovia - Jardin service pour un montant total de 1 052 698.94 € HT soit 1 263 238.73 € TTC
- **Lot 2 Espaces verts – Mobiliers** :

Jo Simon pour un montant total de 348 580.35 € HT soit 418 296.43 € TTC

Soit un montant total des travaux de 1 401 279.29 € HT, 1 681.535.16 € TTC.

Le détail de chaque tranche est le suivant :

- Tranche ferme Grand'place 2026/2027 :
 - Lot 1 : 480 110.86 € HT, 576 133.03 € TTC
 - Lot 2 : 192 764.48 € HT, 231 317.38 € TTC
- Tranche C1 Rue du stade 2027 :
 - Lot 1 : 88 794.80 € HT, 106 553.76 € TTC
 - Lot 2 : 13 228.96 € HT, 15 874.75 € TTC
- Tranche C2 Place église et mairie 2029 :
 - Lot 1 : 217 244.18 € HT, 260 693.02 € TTC
 - Lot 2 : 65 238.43 € HT, 78 286.12 € TTC
- Tranche C3 Rue du manoir nord 2030 :
 - Lot 1 : 67 655.72 € HT, 81 186.86 € TTC
 - Lot 2 : 9 602 € HT, 11 522.40 € TTC
- Tranche C4 Placemeur 2028 :
 - Lot 1 : 198 893.38 € HT, 238 672.06 € TTC
 - Lot 2 : 67 746.48 € HT, 81 295.78 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122.21,
Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 à R.2123-7 et suivants,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi dans le cadre du marché public de travaux relatif à l'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Lanhouarneau
Considérant la proposition de retenir le Groupement Eurovia - Jardin service pour le lot n° 1 Terrassement – voirie - réseaux, pour un montant de 1 052 698.94 € HT soit 1 263 238.73 € TTC et de retenir l'entreprise Jo Simon pour le lot n°2 Espaces verts – mobiliers, pour un montant de 348 580.35 € HT soit 418 296.43 € TTC.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20261006-2026_58-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est invité à :

- ***Approuver le projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Lanhouarneau, dont le montant des travaux s'élève à 1 401 279,29 € HT ;***
- ***Attribuer le lot n° 1 Terrassement – voirie- réseaux, au Groupement Eurovia – Jardin service pour un montant de 1 052 698.94 € HT soit 1 263 238.73 € TTC***
- ***Attribuer le lot n° 2 Espaces verts – mobiliers, à Jo Simon pour un montant de 348 580.35 € HT soit 418 296.43 € TTC***
- ***Autoriser le Maire à signer le marché de travaux avec les entreprises retenues ;***
- ***Autoriser le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la passation, à la notification et à l'exécution du marché ;***
- ***Autoriser le Maire à signer les éventuels avenants et modifications de marché qui pourraient intervenir en cours d'exécution, dans le respect des dispositions du Code de la commande publique et sous réserve que ceux-ci ne remettent pas en cause l'économie générale du marché.***

Décision :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	/	/

Le Maire
Stéphane RIOU

Le secrétaire de séance
Marie-Josée Caroff